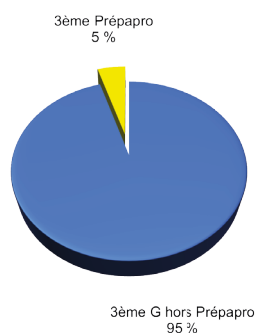


BILAN DE L'ORIENTATION FIN DE 3^{ÈME} DANS L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

ENSEIGNEMENT PUBLIC / JUIN 2017

Les différents dispositifs de 3^{ème}

Répartition des élèves par dispositif

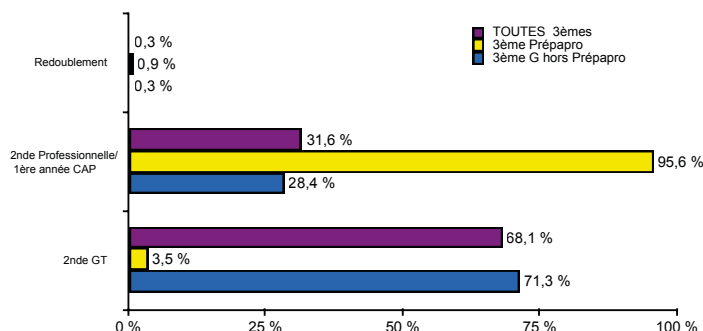


Effectifs année 2016 – 2017 :

- 3^{ème} générale (hors Prépro) : 25033
- 3^{ème} Prépro : 1246
- Total : 26279

On constate une baisse légère des effectifs dans l'ensemble des dispositifs par rapport à l'année précédente.

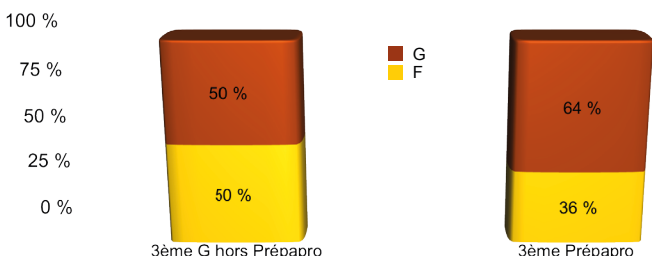
Conformément aux objectifs du dispositif de préparation à l'enseignement professionnel, les élèves issus des classes de 3^{ème} Prépro se voient proposer en majorité une poursuite d'étude vers une seconde professionnelle (64.3%) ou une première année de CAP (31.3%). Comme l'année précédente, un faible pourcentage (3.5%) de ces élèves obtient une décision d'orientation pour une entrée en seconde générale et technologique.



Répartition par dispositif selon le genre

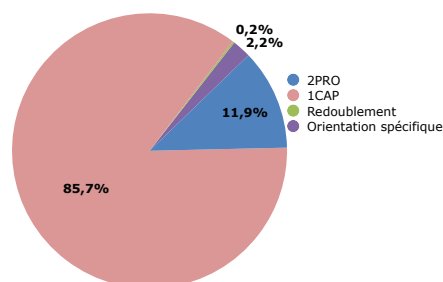
Les effectifs des classes de 3^{ème} générale des collèges publics de l'académie se répartissent de manière égale entre les filles (49.6%) et les garçons (50.4%). Cette situation est similaire à celle observée les années précédentes.

Lorsque l'on s'intéresse aux effectifs des classes de 3^{ème} préparatoires à l'enseignement professionnel, on note une surreprésentation de la population masculine (64% des effectifs) par rapport à la population féminine (36%). Cette observation ressemble à celle de l'année précédente où les garçons représentaient 63% des effectifs.



Enfin, par rapport aux élèves de 3^{ème} SEGPA, 85.7% des élèves reçoivent une décision d'orientation pour une poursuite d'étude en CAP, pendant que 11.9% se voient proposer une poursuite d'étude en seconde professionnelle. Le taux d'orientation vers la seconde professionnelle est légèrement en hausse par rapport à celui observé en 2016 (10.5%) et retrouve le niveau qu'il avait en 2015 (11.7%). 2.2% des élèves font l'objet d'une orientation vers des dispositifs particuliers afin d'avoir un accompagnement plus individualisé dans l'optique de l'atteinte d'une qualification.

3^{ème} SEGPA



Décisions d'orientation par dispositif

Les décisions d'orientation concernant les élèves de 3^{ème} générale s'articulent principalement vers la seconde générale et technologique (71.3%), et à moindre niveau, vers la seconde professionnelle (23.3%) et enfin la première année de CAP (5.1%). Les décisions d'orientation vers la 2GT sont en augmentation par rapport à l'année passée (69.7%).

Données sources

Résultats de l'enquête annuelle sur l'orientation de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, renseignée par chaque établissement en juin 2017

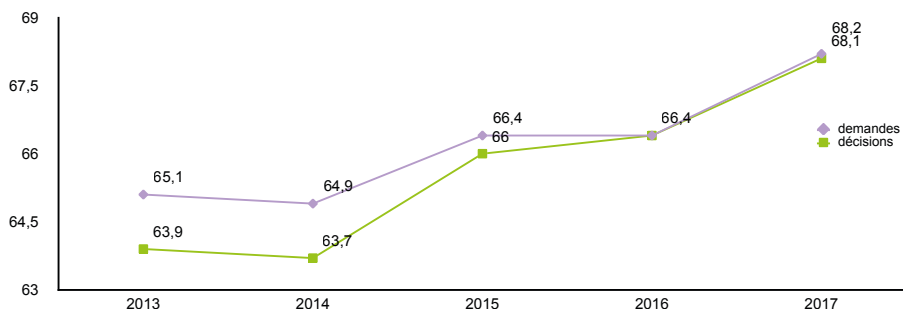
Évolution du dialogue entre demandes et décisions à l'issue de la 3^{ème}

Les données concernent l'ensemble de l'effectif de 3^{ème}, sans distinction de dispositif (hors 3^{ème} SEGPA)

La différence entre le redoublement et le maintien : Le redoublement prend un caractère exceptionnel suite au décret n°2014-1377 puisqu'il ne peut être sollicité qu'en cas de rupture manifeste des apprentissages scolaires au cours de l'année. Le maintien se fait à la demande des familles dans deux situations, dans le cas d'un désaccord avec l'établissement sur la décision d'orientation ou en l'absence d'affectation. Ce bilan portant sur l'orientation, seul le premier cas de figure apparaît dans les chiffres de ce document.

Vers la classe de 2^{nde} GT

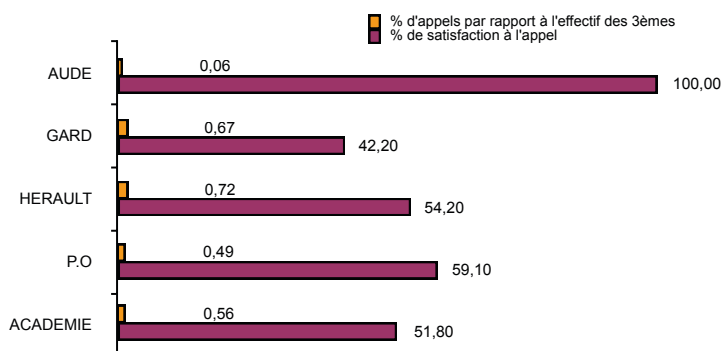
Les demandes et décisions d'orientation sont en augmentation cette année, passant à plus de 68%. Ces données sont à mettre en relation avec les demandes d'orientation (68%) et les décisions d'orientation (67.5%) rencontrées au niveau national.



Appel pour le passage en 2^{nde} GT ou professionnelle

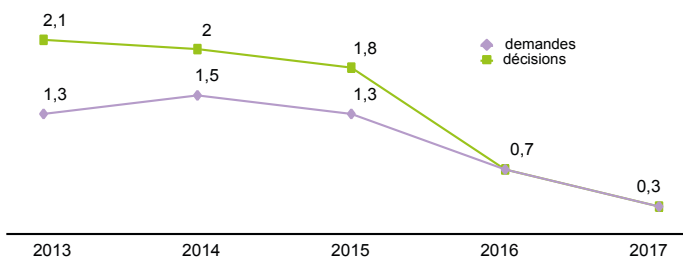
Le nombre de candidats ayant fait appel a été légèrement supérieur à celui de 2016, avec 141 situations à gérer cette année contre 126 demandes l'an dernier. Le taux de satisfaction des situations d'appel a, quant à lui, légèrement baissé passant de 54.8% à 51.8%.

Les départements où l'on rencontre le taux le plus important de demandes d'appel par rapport au vivier d'élèves restent les départements du Gard (0.67%, 45 situations) et de l'Hérault (0.72%, 72 situations). L'augmentation du nombre de demandes d'appel est due à ces deux départements, puisque la situation est restée stable sur le département des Pyrénées-Orientales (22 cas cette année, contre 23 l'année dernière) et a baissé sur le département de l'Aude (2 cas contre 7). Le département de la Lozère n'a pas eu de demande d'appel.



Redoublement exceptionnel

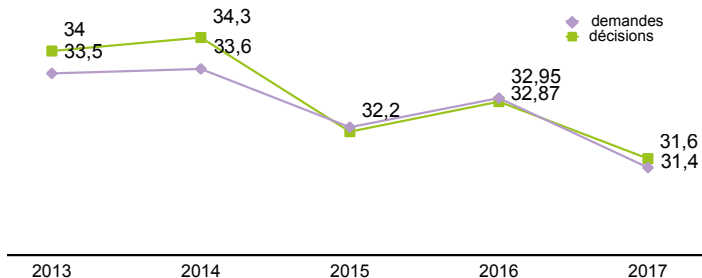
Le redoublement étant devenu exceptionnel depuis l'année scolaire 2015-2016, la chute du taux de redoublement se poursuit pour atteindre un record à 0.3%. Ce taux est comparable à celui observé au niveau national, 0.23%



Orientations en 2^{nde} professionnelle – 1^{ère} année de CAP

Les demandes d'orientation vers une formation professionnelle ont baissé cette année (31,4%) par rapport à l'année passée (33%). Comme pour le passage en 2GT et le redoublement, le taux académique est proche de celui observé en France (31.8%).

Cette baisse provient d'une diminution de la demande vers un passage en seconde professionnelle (23.6% en 2017 contre 26.7% en 2016). La demande pour accéder à un CAP a connu le phénomène inverse de celui rencontré en seconde professionnelle, à un niveau néanmoins moins significatif, passant de 6.3% en 2016 à 7.8% en 2017.



Décisions d'orientation vers les différentes voies en 2017

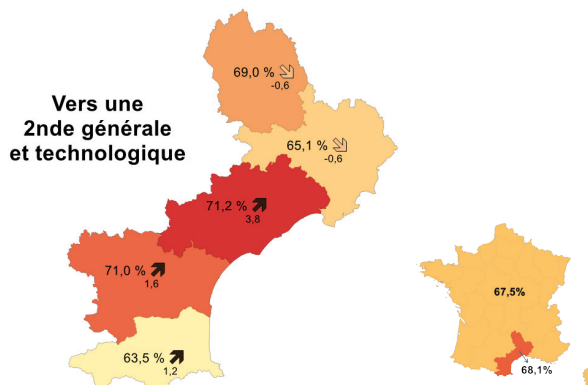
(en pourcentage, par département, avec évolution par rapport à 2016 et rappel académique et national)

- Toutes 3^{èmes} hors SEGPA -

Vers une 2^{nde} générale et technologique

D'un point de vue académique, deux départements se distinguent favorablement des autres par des taux de décision d'orientation supérieurs à la moyenne académique (68.1%), à savoir le département de l'Aude avec un taux de décision à 71% et le département de l'Hérault à 71.2%. L'Hérault est par ailleurs le département ayant connu la plus grande progression passant de 67.4% de décision d'orientation vers la 2GT en 2016 à 71.2% cette année.

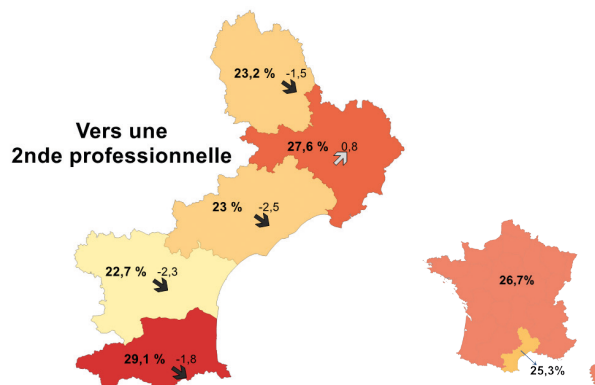
A l'inverse deux départements connaissent des taux de décision vers la 2GT plus faibles que le taux académique, le Gard avec 65.1% et les Pyrénées-Orientales avec 63.5%. Le département de la Lozère se situe enfin à un niveau proche du niveau académique avec un taux à 69%.



Vers une 2^{nde} professionnelle

Lorsque l'on s'intéresse aux décisions d'orientation vers la seconde professionnelle, on constate deux groupes différenciés avec d'un côté, les départements de l'Aude (22.7%), de l'Hérault (23%) et de la Lozère (23.2%) qui ont des taux inférieurs à ceux de la moyenne académique (25.3%), et de l'autre côté, les départements du Gard (27.6%) et des Pyrénées-Orientales (29.1%) qui dépassent de manière significative ce taux académique.

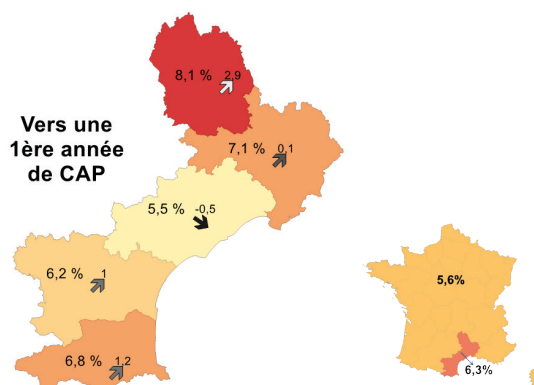
Par rapport à l'année scolaire précédente, 4 départements ont connu une baisse des décisions d'orientation vers la seconde professionnelle, à savoir l'Aude (-2.3 points), l'Hérault (-2.5 points), la Lozère (-1.5 point) et les Pyrénées-Orientales (-1.8 point).



Vers une 1^{ère} année de CAP

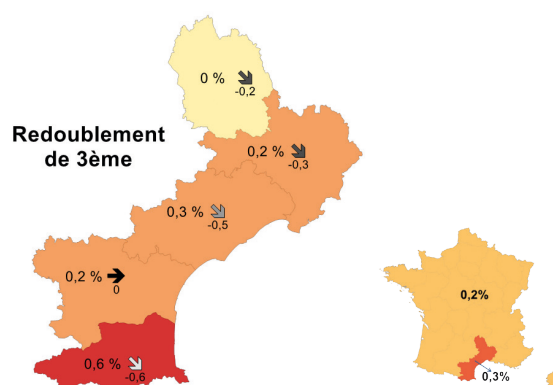
Les écarts départementaux par rapport aux décisions d'orientation vers la première année de CAP sont plus faibles que ceux constatés précédemment, s'étalant dans un intervalle de 6.2% des élèves pour le département de l'Aude à 8.1% pour la Lozère.

Les trois départements qui avaient les taux les plus faibles l'année dernière ont connu une augmentation, de 1 point pour l'Aude, 1.2 point pour les Pyrénées-Orientales (6.8%) et de 2.9 points pour la Lozère (8.1%). Le Gard qui avait le taux le plus important, a maintenu son niveau cette année (7.1% ; +0.1 point). Seul le département de l'Hérault a connu une légère baisse passant de 6% en 2016 à 5.5%.



Redoublement exceptionnel

Le redoublement ayant pris un caractère exceptionnel depuis un an, les taux départementaux ont continué à baisser pour les départements qui en avaient encore la possibilité. Les Pyrénées-Orientales ont connu la plus forte baisse (-0.6 point) passant de 1.2% en 2016 à 0.6% en 2017. L'Hérault a également connu une évolution à la baisse (-0.6 point) arrivant à un taux de 0.3% cette année. Les trois autres départements avaient déjà des taux très bas l'année précédente, ils ont continué dans la même dynamique.



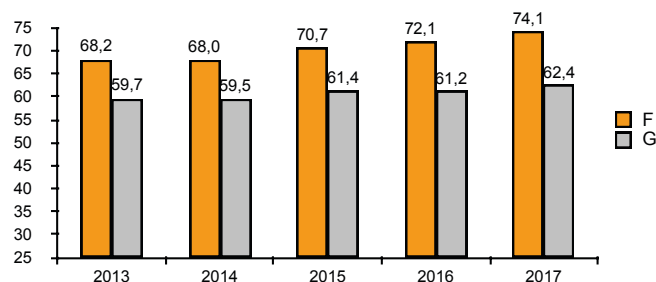
Evolution des orientations selon le genre

Pour chaque année, la somme des pourcentages (voie générale et technologique + voie professionnelle + redoublement) est égale à 100 pour les filles et à 100 pour les garçons, ce qui rend possible la comparaison des orientations en fonction du genre, quel que soit leur effectif respectif.

La voie générale et technologique

Conformément aux années précédentes, les décisions d'orientation vers la 2GT à destination des filles continuent de progresser passant de 72.1% en 2016 à 74.1% en 2017. Cette augmentation s'observe également chez les garçons cette année (+1.2 point) alors que le taux avait stagné l'année dernière.

Au niveau national, nous pouvons constater une situation quasi similaire avec 74% de décisions d'orientation vers la 2GT chez les filles et 61.1% chez les garçons.

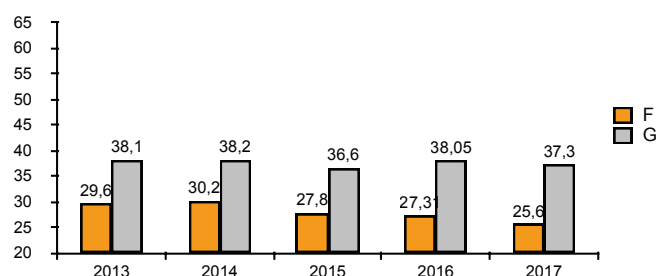


La voie professionnelle

La tendance observée depuis 2014 pour les filles se poursuit cette année avec une baisse des décisions d'orientation vers la voie professionnelle. En 4 ans, le taux de décisions d'orientation est passé de 30.2% à 25.6%.

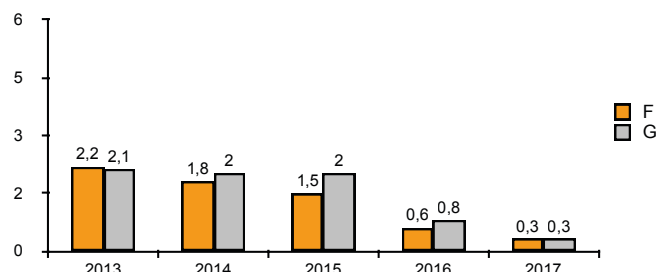
Cette situation est beaucoup moins prégnante lorsque l'on s'intéresse aux garçons, puisque en 2014, on observait un taux à 38.2%, taux qui est à 37.3% cette année et qui a fluctué durant ces 4 années.

D'un point de vue national, l'académie a un profil semblable au niveau des filles (25,8% en France contre 25,6% dans l'académie) et légèrement favorable lorsqu'on s'intéresse aux garçons (38,7% en France contre 37,3% dans l'académie).



Le redoublement et le maintien

La tendance amorcée l'année dernière suite au décret sur le redoublement se poursuit avec une nouvelle baisse des redoublements que ce soit pour les filles (-0.3 point) ou pour les garçons (-0.5 point). Il a donc bien un caractère exceptionnel pour les élèves.



En 2017, comparaison des décisions garçons et des décisions filles

L'écart des décisions d'orientation vers la 2GT entre les filles et les garçons ressemble à celui des années précédentes, avec un nombre de décisions d'orientation plus important pour les filles vers la seconde générale et technologique (+11.7 point), qui entraîne une surreprésentation des garçons vers la seconde professionnelle (+8.8 points) et vers la première année de CAP (+2.9 points).

